



Le Premier Mot



Du 25 au 28 juillet 2006, nous serons à Rabat, hôtes du Parlement du Maroc pour prendre part à l'Assemblée Générale annuelle du Réseau Africain des Personnels des Parlements (RAPP).

Cadre idéal de rencontre et d'échanges d'expériences, le RAPP est devenu le pont jeté entre les différentes zones de notre continent au plan des parlements. C'est pour cela que nous avons été heureux d'accueillir nos collègues de l'Algérie, du Gabon et particulièrement de la RDC.

Aujourd'hui à Rabat, c'est la diversité qui se construit. Pays de grandes civilisations et de grandes démocraties, l'Afrique du Nord, à travers son personnel parlementaire va aider notre organisation commune, le RAPP, à atteindre rapidement les objectifs que ses pères fondateurs lui ont assignés.

J'en veux pour preuve le travail abattu à Conakry au cours du mois de février 2006 lors de la réunion du Comité Exécutif. Oui ! Conakry, quelle hospitalité, quel engagement du parlement tout entier. Petite rencontre du Comité Exécutif est devenue une grande affaire d'Etat. Nous gardons des travaux et du séjour de Conakry, un souvenir inoubliable.

Chers collègues du RAPP, en ma qualité de trésorier de notre réseau, je suis heureux de vous annoncer que nos comptes sont bien tenus, que nos recettes progressent et que nos dépenses sont dans les limites de nos possibilités. Le budget arrêté à Conakry est l'expression de cette rigueur budgétaire. Nos recettes progressent mais elles peuvent être meilleures que leur état actuel. Cela est donc notre possibilité. C'est pour cela que j'exhorte les uns et les autres à en faire un souci particulier pour que le paiement de la contribution annuelle rentre dans les priorités de nos employeurs c'est-à-dire nos parlements.

A ce niveau, il me plaît de remercier avec déférence, les Présidents des parlements qui jusque-là se sont acquittés de cette contribution de 1000€ / an, donnant ainsi à leurs agents, l'occasion de participer en toute responsabilité aux travaux du RAPP. Aux autres, nous attendons humblement leurs réactions que nous souhaitons positives.

Le RAPP est en train de développer des outils de communication tels que les newsletters et listserv, nous devons alimenter ces outils par nos réflexions, nos écrits car l'essor de ces outils dépend également de nos cotisations. Aussi, en faisons-nous priorité et leur qualité, notre fierté.

Bon travaux et bon séjour à Rabat.

Brissi Lucas GUEHI
Trésorier du RAPP
Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire

LE BUREAU DU RAPP

Président

M. Calvin RANDRIAMAHAFANJARY
Secrétaire Général
Assemblée Nationale de Madagascar

Vice-Président

M. Bourhan DAOUD AHMED
Secrétaire Général
Assemblée Nationale de Djibouti

Secrétaire : Administration/Archives

M. Bienvenu EWOKO
Secrétaire Général
Sénat du Congo

Secrétaire : Formation/Promotion

M. Dominique MWEMAYIRE
Directeur Général
Chambre des Députés du Rwanda

Trésorier

M. Brissi Lucas GUEHI
Secrétaire Général
Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire

Conseiller Spécial

M. Jeremy MEADOWS, NCSL

DANS CETTE EDITION

- Le Premier Mot 1
- Actualités du Réseau*
- Réunion du Comité Exécutif à Conakry – Extraits des discours 2
- Actualités des institutions membres*
- Représenter la Diversité - 2^e Voyage d'études aux États Unis 3
- Services de Publication dans l'Etat d'Oregon 3
- Conférence à Rabat sur les relations député / staff 4

Actualités du RAPP est une publication du Réseau pour transmettre les nouvelles de l'association et des institutions membres. La publication est publiée par le Secrétariat Transitoire (NCSL) et distribuée avec l'appui du Département d'Etat américain.

ACTUALITES DU RESEAU

REUNION DU COMITE EXECUTIF – CONAKRY, GUINEE

Extrait du discours du Président Calvin RANDRIAMAHAFANJARY du RAPP

Je voudrais tout d'abord rendre un vibrant hommage à l'Assemblée nationale de Guinée, à son Président, Son Excellence Monsieur Aboubacar SOMPARE, à l'ensemble des membres du Bureau, et à notre grand frère, le Secrétaire général El Hadj Mohamed Salifou Touré, pour leur disponibilité quant à l'organisation de ce Comité Exécutif du Réseau Africain des Personnels des Parlements, ici sur cette terre africaine de la Guinée.

Nous vous remercions de tous nos cœurs car la Guinée est en train d'accomplir avec brio son engagement lors de la dernière Assemblée générale de notre Réseau, l'année dernière à Ouagadougou. (...)

Nous allons tout faire au cours de ce Comité Exécutif pour que la qualité de nos travaux soit à la mesure de votre confiance au RAPP. (...)

Le succès de nos séjours à Conakry repose avant tout sur la disponibilité et l'adhésion de nous tous. Qu'il s'agisse des problèmes liés à nos finances et autres questions administratives.

J'attends du présent Comité Exécutif qu'il débouche sur des propositions de qualité se traduisant par l'élaboration d'un plan d'action cohérent assorti d'un plan d'investissement et d'un chronogramme. J'en attends par ailleurs l'avènement d'une administration parlementaire plus performante dans chacun de nos pays.

Honneur au fonctionnaire parlementaire, qui désormais, au nom des représentants du peuple que sont nos députés et sénateurs, peut dans les normes requises, travailler pour le développement de chacun de nos pays.

C'est sur cette profonde conviction et ces notes d'espoir, que je vous souhaite plein succès dans nos travaux.

Je vous remercie.

Extrait du discours du Président Aboubacar SOMPARE de l'Assemblée Nationale de Guinée

Je suis très heureux de vous exprimer à mon nom personnel et au nom de tous les Députés et du Personnel administratif de l'Assemblée Nationale la bienvenue dans notre pays.

Nous remercions les distingués invités pour le grand honneur que vous nous faites en nous gratifiant de votre présence à l'ouverture de cette réunion. (...)

Par votre choix, vous nous montrez aussi combien vous vous sentez concernés, à l'écoute et sensible aux progrès et innovations possibles de notre mission collective.

Nous sommes tous dans la même barque, nous avons conscience, qu'au sein des parlements comme ailleurs, la performance et l'image d'une institution ses capacités humaines, c'est-à-dire des

hommes chargés de la faire fonctionner. C'est pourquoi vous devez davantage vous investir pour que l'image de nos parlements confirme toujours sa vocation première de tribune où les peuples d'Afrique pourront constater que leurs opinions sont examinées et que l'on fait valoir leurs intérêt. (...)

Ce dessaisissement du politique que nous sommes au profit des techniciens que vous êtes, au nom de la rationalité et de l'efficacité est une exigence de la bonne gouvernance.

Il est vrai que même si la bonne gouvernance est difficile à définir rigoureusement, tant les méthodes et les

circonstances sont diverses et variées, toutefois, nous conviendrons tous au-delà des systèmes de valeur et du niveau de développement qu'une gouvernance est bonne lorsque ses institutions, ses méthodes et ses résultats sont bons. Le public ignore les travaux épuisants, les recherches, l'effort de synthèse exigé pour la préparation des sessions parlementaires. Que deviendraient les élus sans le labeur en amont et en aval de l'administration ?



Le Président Somparré encadré par un représentant du PNUD et le Président Randriamahafanjary



Le Comité exécutif du Réseau

JUILLET | RABAT | 2006

VENEZ NOMBREUX

Représenter la Diversité - II^e Voyage d'études aux Etats-Unis

La NCSL avec l'appui du Bureau d'Affaires Educatives et Culturelles (ECA) du département d'Etat américain, a entrepris et facilité ce deuxième voyage d'échange législatif avec les parlements d'Afrique francophone pour augmenter la compréhension et la connaissance de comment les législatures agissent réciproquement avec divers groupes dans la société, pour promouvoir des relations professionnelles parmi des nations, et pour renforcer les institutions parlementaires en général.

Ce programme qui vient de se dérouler (5-19 avril 2006) a réuni les membres et le personnel des Parlements de Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Tchad dans des échanges avec des experts législatifs américains. Les activités d'échanges ont eu lieu à Washington D.C., dans les Etats de Tennessee (Nashville) et de Michigan (Dearborn et Lansing).

Ces activités d'échange ont, sans nul doute, permis de démontrer comment les législateurs aux USA sont ouverts et accessibles aux divers groupes dans la société et comment ces groupes s'entretiennent avec la législature. Sans compter qu'au cours de ce programme, les échanges ont créé des liens entre les membres et les personnels des parlements des pays participants avec ceux des législatures visitées.

Un regard sur le programme détaillé conçu par la NCSL témoigne de la richesse de cette mission de renforcement législatif axée sur la représentation et la diversité.



La délégation devant le Capitole de l'Etat du Michigan

Le séjour effectué à Washington, première étape du voyage d'études nous permis de participer à plusieurs réunions et à des sessions très formatrices sur le système fédéral tel que appliqué aux USA. Le séjour effectué à Nashville (capitale de l'Etat de Tennessee) nous a permis de faire un large focus sur la législature de cet Etat. Cette étape fut très riche et fructueuse. Le séjour effectué à Dearborn (ville faubourg de Detroit, la plus grande ville de l'Etat du Michigan) nous a permis de visiter d'importants sites religieux et monuments qui rendent compte de la dimension multiforme de la ville de Dearborn. Enfin, le séjour effectué à Lansing (Capitale de l'Etat du Michigan) nous a permis de faire un large focus sur la législature de cet Etat.

LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Il s'agit d'esquisser des idées sur les acquis de ce voyage qui vont pouvoir nous donner d'avantage d'inspirations dans notre travail législatif. Les recommandations sont de plusieurs ordres et portent sur :

- le renforcement des staffs par la mise en place de structures adéquates pouvant accueillir des étudiants stagiaires ;
- permettre aux commissions de recevoir des témoignages pour une maîtrise des enjeux pratiques d'un projet de loi en discussion ;
- l'ouverture sur les groupes d'intérêt économique en évitant les travers du Lobbying ;
- le recrutement et l'affectation de collaborateurs aux députés pour les appuyer dans leurs missions législatives ;
- encourager l'implication des groupes d'intérêt dans le processus de prise de décision ;
- produire des rapports de mission à la suite des rencontres effectuées au niveau international, et présenter les comptes rendus en séance publique,
- la mise en place et l'encouragement à une presse parlementaire dynamique ;
- aider et former les députés à être les représentants de tous les membres de la communauté nationale sans tenir compte des différences religieuses, de l'appartenance ethnique ou régionale.

Mamadou Aïssa NDLAYE

Chef des Séances et Commissions, Assemblée Nationale du Sénégal

Publication des propositions de loi dans l'Etat d'Oregon

A l'arrière-plan des activités publiques d'une assemblée législative, la contribution de maints employés non partisans facilite l'accès du grand public aux délibérations de l'assemblée. Dans l'Etat d'Oregon, aux Etats-Unis, le bureau non partisan des conseils législatifs fournit des services de recherches législatives, de transformation d'idées en propositions de loi, et de publication. Le bureau compte des avocats, qui préparent des propositions de loi selon leurs connaissances de sujets spécialisés, une équipe de rédacteurs, et du personnel de publication, dont je suis la directrice.

Avant que la Chambre des Députés et le Sénat ne siègent, les avocats préparent et notre équipe rédige beaucoup de propositions de loi sur la demande des législateurs. Nous vérifions que les citations sont correctes, que les textes passent au style convenu pour les propositions de loi par accord de l'assemblée, et que les documents ne contiennent pas d'erreur de syntaxe ou de grammaire. Notre but pour chaque document est d'envoyer au législateur, à titre confidentiel, un projet de loi bien écrit et sans erreurs, ce qui permettra une discussion sans confusion et une loi qui n'occasionnera pas de litige.

Pendant la tenue de l'assemblée, nous continuons ce travail et ajoutons la préparation des amendements. Pour chaque amendement voté, nous écrivons la grosse et envoyons le document électroniquement à l'imprimerie, qui en livrera les

copies le lendemain pour les législateurs. Avec de l'aide informatique, nous maintenons et publions électroniquement des tables de lois permanentes, dont les propositions de loi proposent soit des amendements, soit des annulations. Ces tables permettent aux législateurs et au grand public de suivre les changements proposés selon les sujets qui les intéressent.

Vers la fin du processus législatif, pour les propositions de loi dont il paraît probable qu'ils seront votés, nous les analysons pour identifier et résoudre par amendement les conflits avec d'autres propositions de loi déjà votés, afin de pouvoir les combiner et les intégrer sans difficulté dans les lois permanentes. Après que l'Assemblée conclu son travail, nous travaillons pendant plusieurs mois pour préparer la publication en livres de la prochaine édition des lois permanentes. Cette édition, une fois convertie en forme électronique, nous servira de base pour le

prochain cycle de propositions de loi. Notre assemblée siège tous les deux ans, ce qui nous aide à approfondir les connaissances et les compétences du personnel avec des activités d'écrire/rédiger et de compiler/publier en alternance.

Cette année une commission publique étudie notre assemblée législative en vue de réorganiser le processus législatif, qui a peu changé depuis son début en 1859, pour mieux servir aux besoins contemporains. Notre équipe se prépare aux changements et compte continuer à adapter les moyens technologiques au service d'appui que nous offrons aux législateurs et, à travers nos publications, aux citoyens.

Lucy HILBURN

*Directrice des Services de publication
Assemblée législative de l'Etat d'Oregon*

Conférence à Rabat – Réflexions d'un membre

A l'issue de la conférence régionale qui s'est tenue à Rabat du 14 au 16 novembre 2005, dont les circonstances ont été satisfaisantes, l'occasion m'a été offerte en tant que président de la Commission de justice législation et des droits de l'homme à la Chambre des Conseillers, de participer à l'intégrale des activités et d'échanger les expériences avec mes homologues parlementaires Algériens, Tunisiens, et Américains sur le processus législatif.

Le programme élaboré par la NCSL pour l'assistance technique des parlements maghrébins et libanais a pour but d'enrichir et d'approfondir le système du travail législatif, mais ce qui rend cette activité unique et remarquable en son genre, c'est l'idée pertinente que les organisateurs ont eu pour regrouper les deux associés du travail législatif, d'une part le législateur et d'autre part le staff législatif.

Dans le système marocain plusieurs textes encadrent la relation entre personnel et parlementaires, afin d'accomplir le travail en toute assiduité fondée sur les principes du respect réciproque, objectivité, confiance, et confidentialité.

En tant que président de commission permanente, je suis assisté par un personnel non partisan, remplissant ses tâches de préparation des réunions, rédaction des rapports et correspondances, et coordination avec les services internes et externes.

En dépit de ces efforts l'ambition des parlementaires marocains consiste à renforcer et améliorer le rôle du staff parlementaire par la régularisation de la formation continue, et la création d'un institut spécialisé dans les études législatives, susceptible de présenter des données et des statistiques reflétant la réalité du terrain, et effectuer des consultations préalables et simultanées nécessaires pour l'étude des projets et propositions de loi, et thèmes délibérés en toute indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif.

La comparaison entre le modèle marocain et celui des Etats fédérés américains, démontre la diversité des méthodes du travail, et la richesse des ressources et la qualité dans la production législative, ainsi que le rôle crucial du staff dans ce processus.

A la conclusion de la conférence il s'est dégagé que la spécialisation est l'avenir du staff dans le Parlement et que le travail parlementaire se développe à travers des études menées par des staffs bien formés et alimentés dans leurs spécialités.

La réalisation de ce projet redonnera au parlement sa position déterminée dans la constitution, et à ses membres le pouvoir d'effectuer le rôle de législation en faveur de ses électeurs et de contrôle ; de prendre les décisions et de présenter les observations et les remarques fondés sur des données réels et crédibles.

J'espère que ces activités soient organisées d'une manière fréquente et régulière afin d'améliorer le niveau du travail en sollicitant l'importance des interventions des animateurs américains et des participants, ainsi que tous les efforts effectués par le staff de la NCSL pour la réussite de ces activités.

Mohamed El ANSARI

*Président de la Commission de justice, législation, et droits de l'homme
Chambre des Conseillers du Maroc*

COMITE DE LA REDACTION

Directeur de la publication
Calvin RANDRIAMAHAFANJARY

Rédacteur en Chef
Dominique MWEMAYIRE

Conseiller de la Rédaction
Jeremy MEADOWS
444 North Capitol Street NW, #515
Washington, DC 20001 USA
fax : 202 737-1069
rapp@ncsl.org

